

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes  
N° AURA 2023-E-061**

**Séance du 14 novembre 2023**

**Avis d'opportunité relatif au plan national d'action (PNA) en faveur des forêts alluviales  
du Rhône et de l'Epipactis du Castor (période 2023-2032)**

Lors de la séance du 14 novembre 2023, le CSRPN a examiné la demande d'avis en opportunité relative au plan national d'action (PNA) en faveur des forêts alluviales du Rhône et de l'Epipactis du Castor (*Epipactis fibril*<sup>1</sup>) pour la période 2023-2032.

Le CSRPN rend un **avis favorable**, et émet plusieurs recommandations :

- améliorer les connaissances sur la biologie de l'Epipactis du Castor, notamment concernant son cycle de reproduction et ses interactions mycorhiziennes ;
- améliorer la prise en compte de la fonctionnalité du fleuve (connexion à la nappe phréatique, fréquence et durée d'inondation, dynamique sédimentaire) dans le PNA, et recentrer la stratégie foncière sur les secteurs où ces processus sont le moins altérés ;
- affiner les connaissances sur les secteurs favorables à l'Epipactis du Castor, en particulier sur le Haut-Rhône ;
- réaliser un bilan du PNA à mi-parcours, au bout de 5 ans.

Le président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS



---

1 Fiche [INPN](#).